

L'association musicale des marais vous fait part de son

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le mercredi 2 novembre à 20 heures

A l'école de musique

1 place du Général de Gaulle

Dol de Bretagne

ORDRE DU JOUR :

=> Rapport moral

=> Rapport financier

=> Avenir de l'école

=> Elections

=> Questions diverses

Si vous souhaitez participer aux décisions mais ne pouvez vous rendre sur place,
un modèle de procuration vous est proposé,

Pour le bureau, la secrétaire,

Krista Decroi